



ACCUEIL ADMINISTRATIF
OBLIGATOIRE (si le paiement n'est pas fait en ligne)
Les cahiers et agendas seront remis par
l'enseignant (e) à la rentrée

QUAND : **Mardi 22 août 2023**
9h à 15h

OÙ : **Entrée principale (secrétariat)**

Modes de paiement

* *Paiement par internet disponible*

Regarder attentivement l'état de compte car vous y trouverez la marche à suivre pour le paiement en ligne.

* *Argent comptant (montant exact)*

* *Chèque au nom de : École Marie-Reine*

aucun paiement par débit ou crédit

SI VOUS PAYEZ EN LIGNE, VOUS N'AVEZ PAS BESOIN DE VOUS PRÉSENTER À L'ÉCOLE LORS DE CET ACCUEIL ADMINISTRATIF

PAR CONTRE, ASSUREZ-VOUS QUE L'INSCRIPTION AU SERVICE DE GARDE OU AU SERVICE DES DINEURS EST DÉJÀ FAITE, SI BESOIN POUR LA PROCHAINE ANNÉE SCOLAIRE.